

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mars 2026

Date de convocation : 20 février 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 10 mars 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 05 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Éric MOISAN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Patrick MÉNARD, Christelle MEUNIER, Gwenaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Robert LEBLANC, Jacky GILLET, Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Natacha CARRO, Servane GESRET, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR, Jean-Charles ORVEILLON, Mickaël CARDIN, Jean-Pierre HERVE, Stéphanie FLEGEAU, Gwendoline FELIN, Thierry LEBOUCHER, Eric MOISAN, Malika TOUBLANC, Julie POUPART

Etaient absents excusés :

Madame Marie-Sergine BEZARD, Monsieur Pierre AUVRET

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Néant

Secrétaire de séance : Madame Mauricette DIRR

CM 05.03.2026	Acquisition d'un camion ampliroll pour les services techniques	Délibération n° 2026-035
---------------	--	-------------------------------------

Rapporteur : Éric MOISAN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que notre camion s'est fait voler le 16 janvier dernier. Afin de permettre aux services techniques de continuer de travailler correctement, notamment pour la saison estivale, le conseil avait autorisé la location d'un camion lors de sa séance du 22 janvier 2026.

Le camion loué est réceptionné, mais il n'est pas d'une qualité suffisante (carrosserie rouillée, sièges déchirés, puissance insuffisante, ...). Il ne sera pas intéressant de faire une offre d'achat.

L'assurance est en cours d'expertise pour évaluer la prise en charge de notre litige. Pour autant, nos conditions nous permettent de bénéficier d'une prise en charge de la location d'un camion dans la limite de 40 jours.

La commune a donc intérêt à procéder à l'achat d'un nouveau camion le plus rapidement possible pour ne pas dépasser ce délai de 40 jours.

Trois offres sont arrivées pour l'achat d'un camion :

- **Penthièvre Poids Lourds :** 73 500.00 € HT soit 88 200.00 € TTC pour un ISUZU M30H 190CV 7T5 BRAS AMPLIROLL 1 CAISSON+COFFRE DOS CABINE + PANIERE + boîte automatique + livraison à Pommeret, délai de livraison 6 semaines
- **Bogey Bonneville Utilitaires :** 72 500.00 € HT soit 87 000.00 € TTC pour un ISUZU M30H 190CV 7T5 BRAS AMPLIROLL + boîte manuelle + livraison à Lyon, délai de livraison 6 semaines
- **Martenat Bretagne SAS :** 72 990.00 € HT soit 87 588.00 € TTC pour un IVECO 70C18H 176 CV 7T2 BRAS AMPLIROL + boîte manuelle + délai de livraison 6 mois

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De valider l'acquisition d'un camion ISUZU M30H 190 CV à l'entreprise Penthièvre Poids Lourds pour un prix de 73 500.00 € HT soit 88 200.00 € TTC, considérant que c'est l'offre la mieux-disante**
- **D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Eric MOISAN

